

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉTUDES CORSES – 3.VIII.18 – CORTE

Présents : ANTONETTI A.L., CAMPOCASSO J.P., CASTA M., CHAILLEY-POMPEI F., COLOMBANI J.P., COPPOLANI J.Y., DEVAUX D., FRANZINI A., GIORGETTI G., GREGORI S., GUERRINI G., HERRGOTT C., MATTEI N., MORELLI-PADOVANIA J., OTTAVI S., PELLEGRINETTI J.P., PERI CH., PORTET P., PROFIZI V., RAVIS-GIORDANI G., ROVERE A., PISTI-FERRANDI A. Présents non votants : Albertini S., Cesari M., Pietri A.F.,

Pouvoirs : F. BERETTI, M-C DELMAS-BARTOLI, B. DELMAS, J. GUIDI, P. MARCHETTI-LECA, P. RICCARDI, M. CINI, M. GIACOMO-MARCELLESI, D. REY, J. J. USCIATI, M. VERGE-FRANCESCO

22 adhérents sur 56 étant présents, l'Assemblée générale peut débiter à 10 h 15.

Le SG présente les nouveaux adhérents et invités : Antoine Pitti-Ferrandi, doctorant, Pascal Tramoni et Kowid Quilichini, archéologues rejoignent l'association. Simon Albertini, Marianne Cesari et Ange-François Pietri, (CPGE et Master 2) se proposent comme bénévoles.

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Politique éditoriale
- Renouvellement du bureau et du conseil scientifique
- Questions diverses

Rapport moral

L'ACSH compte actuellement 56 adhérents (dont 22 présents à l'assemblée générale et 11 ayant donné pouvoir).

Etudes Corses compte à ce jour 102 abonnés particuliers, permettant d'atteindre l'objectif d'autofinancement à 50% grâce à une politique efficace de reconquête de nos abonnés historiques, qui nous ont bien suivi malgré la hausse du prix d'abonnement, et la recherche active de nouveaux abonnés qui commence à porter ses fruits mais devra être poursuivie par l'exploration de nouveaux supports éditoriaux et de nouveaux viviers de lecteurs.

20 abonnés « institutionnels » (bibliothèques, établissements de recherches et d'enseignement), dont les 2/3 via des agences de distribution avec lesquelles nous sommes en lien. Les réabonnements sont en cours, réalisés à 50% mais avec un paiement différé à la livraison. Il semble nécessaire de rechercher de nouveaux abonnés de ce type auprès des institutions étrangères, en prospectant en priorité en Espagne, Grande-Bretagne, Irlande, et auprès des institutions européennes.

Depuis la dernière AG, l'activité administrative du bureau s'est concentrée sur trois aspects principaux :

1/ mise à jour des abonnements, ainsi qu'une clarification au niveau des subventions demandées et/ou reçues, qui seront exposées dans le rapport financier.

2/ réflexion sur la production « en interne » de contenu pour les numéros à venir, sous la forme de l'organisation d'une journée d'études, dont il sera question dans le bilan éditorial et qui s'ajoute aux publications classiques d'articles, de compte-rendu, à signaler, etc.

3/ politique de communication visant à donner de la visibilité à l'association et à la revue, avec plusieurs articles par la presse locale sur nos activités mais aussi des rencontres avec les élus locaux et autres acteurs de la politique culturelle universitaire ainsi que du monde de la recherche, destinées à établir des contacts en vue de collaborations futures ou de soutiens à des projets ultérieurs.

Un aspect en sommeil, mais qui devra être réfléchi à moyen terme : le site internet de la revue, qui était jusqu'à l'an dernier géré par un prestataire, est aujourd'hui accessible mais en maintenance réduite. Il faudra se poser la question d'un éventuel renouvellement à la fois graphique et en termes de fonctionnalités, pour plus d'interaction avec un lectorat qui va progressivement migrer vers les supports numériques, ceci en lien avec les contenus. Egalement évoquée, l'affiliation à un portail de revues en ligne (Cairn, Persée...) : Pierre Portet se propose pour en étudier la faisabilité et le coût.

Approbation du rapport moral à l'unanimité

Rapport financier

Notre trésorier n'a pu, en raison de problèmes familiaux de dernière minute, fournir le rapport financier. Il demande néanmoins de porter à la connaissance de l'assemblée les éléments suivants :

Recettes (prévisionnelles) :

Abonnements particuliers : 2862 euros

Abonnements institutionnels : 800

Subventions :

- Conseil général de Haute Corse : 2500 euros
- CdC : 4000 euros
- Mairie de Bastia : 2500 euros

Total recettes : 12662 euros

Dépenses (prévisionnelles) :

- Assurance, frais bancaires, papeterie, frais e déplacement et restauration, cotisation CTHS : 426 euros
- Frais postaux (dont expédition n° 79) : 842,67 euros
- Frais de publication :
 - o N° 78 et 79 : 6126 euros (qui règlent toutes nos dettes à Albiana)
 - o n° 80-81 : tarif à négocier, sachant que l'ACSH paiera une partie du numéro, l'autre étant financée par le CMMC à hauteur de 3000 euros)

Total des dépenses à ce jour : 7394 euros

Excédent actuellement sur le compte : 6131 euros

Approbation du rapport financier à l'unanimité

Politique éditoriale

N° 80-81 (décembre 2018) : Hommage à Francis Pomponi

N° 82 (juin 2019) : n° thématique femmes et revues

N° 83 (décembre 2019) : numéro varia dont le contenu se précise fortement

N° 84-85 (décembre 2020) : Hommage à Georges Ravis-Giordani

N° 85 : (juin 2021) : Corse et littérature

Afin de mettre un terme à la confusion sur les datations des numéros, il est envisagé de numéroter ainsi :

N° 80-81 : 2015 – 2016

N° 82 : 2017-2018

N° 83 : 2017-2018

N° 84-85 : 2019--2020

N° 86 : 2021

Evoqué l'an dernier avec le concours actif de Didier Rey, le rapprochement avec l'université de Corse tend à se concrétiser à travers deux initiatives :

1/ journée d'études sur mai 1958 en collaboration avec l'UMR LISA et le CMMC, prévue pour le vendredi 1^{er} mars 2019. Programme en cours de finalisation.

2/ convention avec l'UFR LLASHS, via Alain di Megliovice président de l'Université pour la langue corse, afin d'établir un partenariat permettant la traduction des résumés (« abstracts ») des articles parus dans Etudes Corses, à la fois en corse et en anglais.

Un débat s'engage sur l'opportunité de la traduction en corse. En effet, les dossiers de demande de subvention auprès des collectivités comportent un critère de la valorisation du patrimoine local et de la langue. P. J. Campocasso fait valoir cependant qu'il ne s'agit pas là d'un critère discriminant. Gilles Guerrini a quant à lui observé que le statut de la langue corse dans notre publication ne doit pas être un simple prétexte à subvention. L'assemblée décide d'abord que la proposition initiale est acceptée, ensuite que pour le cas où il serait proposé des articles en langue corse, le comité scientifique statuera à partir des mêmes critères académiques que pour une publication dans une autre langue.

Approbation de la politique éditoriale à l'unanimité.

Renouvellement du bureau

Ange Rovere, qui avait en 2017 assuré l'intérim pour un an, propose que Vanina Profizi assume désormais le rôle de secrétaire général de l'association. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Bureau de l'ACSH

Secrétaire général : Vanina Profizi

Secrétaire général adjoint : Didier Rey

Trésorier : Pierre Riccardi

Trésorière adjointe : Joëlle Morelli-Padovania

Membres du bureau :

Pierre-Jean Campocasso – Jean-Yves Coppolani – Dominique Devaux – Jérémy Guedj – Sebastien Ottavy – Ange Rovere – Alain Venturini

Comité scientifique :

MM. Pierre Portet et Pascal Traroni entrent au comité scientifique qui se compose désormais ainsi :

Michel Casta – Marco Cini – Marie-Josée Dalbera-Stefanagi – Bruno Delmas – Antoine Franzini – Sylvain Gregori – Mathée Giacomo-Marcellesi – Gilles Guerrini – Pascal Marchetti-Leca – Pierre Portet – Francis Pomponi – Georges Ravis-Giordani – Pascal Traroni – Jean-Jacques Usciati

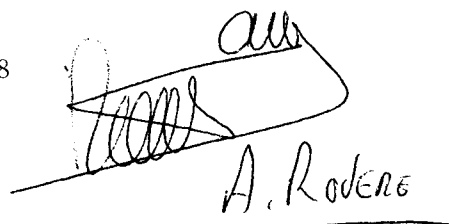
Directeur de publication :

Jean-Paul PellegriNETTI

Le renouvellement du bureau et du comité scientifique est approuvé à l'unanimité.

Pas de questions diverses. L'assemblée générale est levée à 12h15.

Fait à Bastia le 30 août 2018



A. Rodère